

LIAISON FLUVIALE NANTES – PARIS PAR LE LOIR ET L'EURE

A la fin du XVII^e siècle, il avait été question d'opérer la jonction de l'Eure au Loir par un canal de Bonneval à Chartres, et d'assurer la navigation depuis le Lude jusqu'à Pont-de-l'Arche par ces deux rivières et ce canal. Un devis, rédigé par l'ingénieur Poictevin, se montait à 1.445.000 liv, (2.254.200 fr.). Ce travail fut ajourné : mais, en octobre 1704, un édit concéda à madame de Maintenon, moyennant des droits équivalents à ceux du canal de Briare, la faculté de rendre l'Eure navigable, de Chartres à Pont-de-l'Arche, et ses affluents, y compris les canaux de Gallardon à Maintenon et de Maintenon à Épernon ; « ces ouvrages, dit l'édit, devant se trouver d'une avance considérable pour l'exécution du dessein de la jonction du Loir à l'Eure ».

